



Rapport financier trimestriel

2021-2022

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2021-2022 \(Parties I et II\)](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2021-2022 \(Parties I et II\)](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2021-2022. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 juin 2021.

État des autorisations

L'augmentation de 5,5 millions de dollars des autorisations disponibles est attribuable au décalage dans la réception de la totalité des crédits entre les deux exercices.

En raison de la pandémie de COVID-19 et du nombre limité de séances que le Parlement a tenues au printemps pour étudier les crédits, le Règlement de la Chambre des communes a été modifié pour permettre de prolonger la période d'étude, de sorte que ce n'est que le 14 décembre 2020 que le Bureau a reçu la totalité des crédits au titre du Budget principal des dépenses de 2020-2021.

Le Bureau a reçu la totalité des crédits au titre du Budget principal des dépenses 2021-2022 le 24 juin 2021.

Dépenses budgétaires par article courant

Comme lors de l'exercice précédent, les activités et le fonctionnement du Bureau ont été limités essentiellement aux fonctions constitutionnelles en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises à l'échelle nationale pour la combattre. Les dépenses trimestrielles du Bureau ont diminué de 234 000 \$ (5 %), par rapport à celles de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable principalement aux frais liés au personnel, alors que les autres frais d'exploitation sont demeurés stables.



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021**

C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 24 juin 2021.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques durant la pandémie COVID-19. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Changements importants au cours du trimestre terminé le 30 juin 2021

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre considéré.

Changements importants au début du deuxième trimestre 2021-2022

Le 26 juillet 2021 - Assermentation de la nouvelle gouverneure générale, Son Excellence la très honorable Mary May Simon, en remplacement de la très honorable Julie Payette.



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

M. Ian McCowan
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 25 août 2021

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2021



État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice financier 2020-21			Exercice financier 2019-20		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	20 427	3 879	3 879	15 016	3 908	3 908
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 164	361	361	2 111	528	528
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	771	230	230	756	190	190
Traitement du gouverneur général	324	0	0	309	78	78
Autorisations budgétaires totales	23 686	4 470	4 470	18 192	4 704	4 704

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2021



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2020-21			Exercice financier 2019-20		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	17 108	3 761	3 761	13 061	3 937	3 937
Transports & communications (02)	1 298	96	96	978	43	43
Information (03)	770	19	19	579	29	29
Services professionnels & spéciaux (04)	1 790	221	221	1 349	228	228
Location (05)	520	98	98	390	133	133
Réparation et entretien (06)	15	0	0	11	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 016	12	12	767	25	25
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	328	30	30	248	118	118
Paiements de transfert (10)	771	232	232	756	190	190
Autres subventions et paiements (12)	70	0	0	53	1	1
Total des dépenses budgétaires	23 687	4 470	4 470	18 192	4 704	4 704